

Coupon réponse

Nous sommes à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions concernant les dons, legs, donations et assurances-vie.

Je désire être contacté par le Président ou le trésorier de l'association Adapei88

Mes coordonnées :

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL :
VILLE :
Email :
Téléphone :

Adapei88

9, rue Antoine Hurault
C.S. 20004
88027 Epinal Cedex



Tableau réalisé lors de l'inauguration du foyer d'accueil médicalisé "Le Patio" de Saint-Dié des Vosges

Nous sommes à votre disposition pour en parler en toute confidentialité

Contacts :

Président Adapei88

Tel : 03 29 29 11 02 (secrétariat)

E-mail : secretariat@adapei88.asso.fr

secrétariat

E-mail : secretassoc@orange.fr



**ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE DES
AMIS ET PARENTS DE
PERSONNES DÉFICIENTES
INTELLECTUELLES DES
VOSGES**

**DONS,
DONATIONS,
LEGS,
ASSURANCES-VIE.**

Adapei88

Créée en 1960, elle a pour but :

- *Accompagner et défendre les droits des enfants et adultes déficients intellectuels.*
- *Favoriser l'éducation et l'autonomie des personnes handicapées.*
- *Aider et informer les familles touchées par le handicap.*
- *De gérer 28 établissements et services accueillant plus de 900 personnes handicapées.*

Accueillir - Informer Eduquer
Accompagner - Héberger

Permettre à chacun de vivre sa vie malgré ses déficiences, est le sens de notre engagement à tous.



Charte pour la dignité peinte par les usagers du foyer de jour d'Epinal.

Vous voulez faire un don :

Comme particulier, vous pouvez à tout moment faire un don à l'Adapei88. Vous pourrez ainsi bénéficier d'un abattement de votre impôt sur le revenu ou de votre impôt sur la fortune (ISF) si vous êtes assujetti.

Vous préférez une donation :

La donation doit être faite devant notaire en faveur de l'Adapei88. Elle ne pourra être acceptée que si elle ne porte pas atteinte à vos héritiers légaux. Elle est immédiate et irrévocable. Elle peut porter sur une partie de vos biens : maison, appartement, meubles, bijoux....

Vous envisagez un legs :

Ce sont des dons fait par testament. Un legs est révocable et modifiable à tout moment. Il est exonéré des droits de succession. Si vous avez des héritiers légaux, le legs ne peut porter que sur une partie de l'héritage (dite la quotité disponible).

Vous possédez une assurance-vie :

Il suffit de désigner l'Adapei88 comme bénéficiaire du contrat. Cette désignation est révocable à tout moment.

L'Adapei 88 est une association de bienfaisance :

L'Adapei88 est reconnue comme association de bienfaisance par la préfecture des Vosges depuis le 6 novembre 2013. Ainsi, 100% du patrimoine que vous décidez de donner à l'Adapei88 servira directement à financer notre mission d'aide aux enfants et adultes déficients intellectuels accueillis dans nos établissements.

Comment être certain que l'argent légué sera bien utilisé ?

L'Adapei88 est représenté par un conseil d'administration où siègent les parent et amis d'enfants et d'adultes handicapés. Nos comptes sont vérifiés chaque année par un commissaire aux comptes, et présentés à l'assemblée générale.